

LA VENTILATION DE SERVICE

EN COLLÈGE

La Vs, c'est quoi ? Un document administratif qui récapitule le service annuel de chaque enseignant, qu'il soit titulaire d'un poste fixe, stagiaire ou TZR affecté à l'année.

Vs exacte = paiement correct des HSA et autres indemnités !

Que dois-je vérifier ?

- La modalité de service (temps complet ou partiel)
- Le nombre d'heures de cours hebdomadaire
- Les classes et groupes
- Les éventuels allègements de service : ex. décharge de formateur
- Les HSA
- Les pondérations en REP+ : chaque heure est pondérée à 1.1 (pour chaque heure, on compte 1h et 6 minutes)
- IMP (indemnités pour mission particulière) dont certaines sont fléchées
- Prof d'EPS : forfait As 3 heures ;
prof d'éd. musicale : heure de chorale

Vigilance sur :

- 1 HSA OU une heure en moins dans mon service si j'enseigne dans 2 établissements dans 2 communes différentes ou dans 3 établissements de la même commune.
- 1 HSA si je suis prof de physique-chimie ou de SVT exerçant au moins 8h cumulées dans un ou plusieurs établissements sans agent de labo OU une heure en moins dans mon service.
- Le Pacte (Isoe part fonctionnelle) : ne doit être mentionné que si vous avez accepté.

La mission de professeur principal n'apparaît pas sur la Vs

Les TZR en remplacement de courte et moyenne durée ne signent pas de Vs

Un doute ? Contactez-nous : <https://lien.se-unsa.org/akq>

L'UNSA, votre alliée du quotidien

